

Samedi 26 juin 2010

aide au permis de conduire des jeunes, pour verser 100 euros, le Conseil général dépense 572 euros : Ph. Métézeau pointe la bureaucratie et la démagogie ruineuse du Conseil Général

Lors de dernières électiions cantonales partielles de septembre dernier à argenteuil, ma concurrente de gauche avait largement axée sa campagne sur une mesure phare du Conseil général : l'aide des jeunes au permis de conduire. Tout en reconnaisant l'utilité de principe d'une telle aide, j'en dénonçait le caractère démagogique et, telle qu'elle était organisée, la complexité

Nous sommes maintenant dans la 3eme année d'existence de ce dispositif, et les chiffres officiels pour l'année 2009 viennent d'être publiés au Compte administratif du Conseil général

121 jeunes en 2009 ont reçu au total 20450 euros, soit en moyenne 169 euros par jeune Pour instruire ces dossiers, la société "Chèque lire" a reçu 48730 euros, soit en moyenne 403 euros par jeunes.

Pour verser 169 euros de subvention à un jeune, le Conseil général débourse 572 euros

En plus d'être coûteuse, cette bureaucratie est complexe :

Le jeune doit retirer le dossierv dans uen auto-2cole, puis doit l'envoyer à une société privée basée à Epernay, qui lui retournera 2 contremarque : la premieère sera envoyée par le jeune au Conseil général quand il aura été reçu au code, il recevra aloirs un premier accompte. la seconde sera envoyé au Conseil général quand il aura été reçu à la conduite

Cela explique le peu de sucès rfencontré par le dispositif. En 2008, le CG avait prévu un crédit de 2,3 millios d'euros (non depensés), en 2009, il avait inscrit 1,5 millions d'euros, : à peine 5% de cette somme a été dépensée!

Alors que le journal "Le Parisien" nous annonce sur la foi de déclaration du Conseiller général Gérard Sebaoun 2000 jeunes bénéficiaires, il pourrait être interessant qu'il poursuive son enquête. Celui-ci a précisé sur Vo News que l'année de mise en route coutanit toujours plus cher. Certes, mais nous sommes en 2010, pour un dispositif qui a démarré en 2008...

> Publié dans : Le Conseil général - Par Philippe Métézeau Ecrire un commentaire - Partager

Retour à l'accueil